

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
 Christian CODDET, Maire

Vice-Présidente :
 Patricia VUILLAUMIE,
 Adjointe au Maire, à l'action sociale

Liliane BROS ,
 Conseillère municipale déléguée,
 Suivi de l'action sociale de terrain

Matthieu CREVOISIER,
 Conseiller municipal

Isabelle DUVERGEY,
 Conseillère municipale

Christelle JANNIOT,
 Conseillère municipale

----- PERSONNES QUALIFIÉES -----

François LEVEQUE,
 UDAF 90

Jacqueline MICHEL,
 Association des retraités 90

Janick NOEL,
 FNATH Territoire de Belfort

Isabelle PONCEOT,
 Centre socioculturel
 "La Haute Savoureuse"

Lidwine VIENNET,
 EPHAD St Joseph

----- CONTACT -----

Chantal HALAHIGANO, visiteuse sociale

Directement en mairie du lundi au vendredi
 de 14h00 à 17h30 (Horaires «COVID»)

Ou par téléphone : 03 84 27 14 80

Courriel : chantalhalahigano@giromagny.fr

Directeur de publication : Christian Coddet
 Rédaction & PAO : Patricia Vuillaumié
 Impression : Belfort 2S Impression
 Distribution : mairie de Giromagny
 1800 exemplaires
 N° 1 - Février 2021
 Dépôt légal : 01/2021

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Ses missions s'organisent autour de 2 axes : l'aide sociale légale et l'aide sociale facultative en fonction des demandes de la collectivité.

Tous les Centres Communaux d'Action Sociale sont tenus, par le décret du 6 mai 1995 du Code de l'Action sociale et des Familles, à la réalisation annuelle d'une Analyse des Besoins Sociaux(ABS).

Depuis le mois de septembre, un groupe de travail se réunit régulièrement pour élaborer ce document diagnostique qui s'appuie dans un premier temps sur le recueil de données statistiques (démographie, logement, vieillissement, santé, jeunesse).

Dans un deuxième temps, il est proposé aux habitants de s'exprimer sur leur vie à Giromagny et recenser les besoins.



En fonction des constats et des informations recueillies, il sera défini un plan d'action afin d'impliquer les habitants dans la vie de la commune et d'instaurer une dynamique citoyenne.

Un questionnaire a été élaboré, vous êtes invités à le compléter :

- Sur le site giromagny.fr/social-santé /CCAS/Questionnaire ABS
- En faisant appel à l'agent du CCAS, Chantal Halahigano, pour le compléter par téléphone ou à domicile (pour les personnes éloignées de l'outil informatique)
- Lors de rencontres avec les élus sur le marché du samedi matin (à compter du 6 mars 2021)



Vaccination Covid

Personnes de plus de 75 ans :

Le CCAS peut vous accompagner dans la démarche de prise de rendez-vous et/ou d'accompagnement au centre de vaccination. Téléphone : 03.84.27.14.80



Mieux vivre son avancée dans l'âge :

Dans le cadre de la prévention et afin de mieux vivre son avancée dans l'âge, le CCAS propose 2 activités à destination des personnes de plus de 60 ans à partir du 06 mars 2021.

La première séance découverte est gratuite (inscription obligatoire auprès du CCAS).

Sophrologie :

Une relaxation dynamique !

La sophrologie est une méthode reposant sur un ensemble de techniques qui vont à la fois agir sur le corps et sur le mental. Elle combine des exercices qui travaillent sur la respiration, la décontraction musculaire et la visualisation.

Le samedi de 10h00 à 11h30 en Mairie

Intervenante : Virginie Henry, diplômée en sophrologie caycéenne

Coût : 7 euros les 10 séances

Séances ouvertes également aux aidants



Handfit :

La première offre de pratique Plaisir, Santé, Bien-être !

Le Handfit est une activité physique collective adaptée. Les séances de 45 minutes sont animées par un coach diplômé. Cette pratique correspond aux recommandations du Plan National de Prévention par l'Activité.

Le samedi de 9h00 à 10h00 au gymnase du centre socioculturel.

Intervenant : Association Innov'sport

Coût : 5 euros les 10 séances



Photo : séance découverte des élus

Bénéficiaire d'un soutien psychologique :

Le CCAS propose à partir de février 2021 des consultations auprès d'un psychologue, en prenant en charge 90 % du tarif de la séance (soit 3 euros de participation pour le bénéficiaire).

Les personnes concernées sont les habitants de Giromagny en situation de précarité financière et sociale.

Pour bénéficier de ce dispositif et/ou pour tous renseignements complémentaires, contacter le 03 84 57 65 80 ou chantalhalahigano@giromagny.fr

Pour les personnes fragiles, personnes âgées, personnes handicapées et leurs proches.

ACCÈS AUX AIDES & ACCÈS AUX DROITS :

« Pour rester autonome, je prends les choses en main »

Dans les départements, le conseil départemental a la compétence sociale.

Dans le Territoire de Belfort, les services sont situés à la «Maison de l'Autonomie» des 4 As, rue de l'As de Carreau à Belfort.

Services personnes âgées (PA) : 03 70 04 89 00
Service personnes handicapées (PH) : 03 70 04 89 89

Il est possible de prendre un rendez avec une assistante sociale qui répondra à vos questions sur place ou à votre domicile.

<https://www.territoiredebelfort.fr/personnes-agees-personnes-handicapees>

Espace Solidarité Départementale (ESD), ouverture d'une permanence :

Une nouvelle antenne accueille à Giromagny depuis le 1er février les usagers du nord Territoire pour un accompagnement social :

- Accueil d'urgence : besoins alimentaires, orientation sur l'hébergement pour des personnes sans domicile, écoute psychologique, enfance en danger.
- Insertion et accès aux droits : pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, les personnes ayant des difficultés à se maintenir dans leur logement, en cas de difficultés de gestion budgétaire.
- Prévention/Médiation/Sécurité : travail de prévention en direction des 14-15 ans en difficultés et/ou en voie de marginalisation.
- Protection Maternelle et Infantile : une permanence hebdomadaire aura lieu les vendredis hors vacances scolaires de 14h00 à 16h00 à compter du mois de mars au centre socioculturel (Espace de la Savoureuse). Une puéricultrice pourra suivre la croissance et le développement psychomoteur de l'enfant, de sa naissance jusqu'à ses 3 ans.

Contact : 0 800 200 490 (appel gratuit)

2 avenue Jean Moulin
Giromagny

Horaires d'ouverture :

Tous les lundis et jeudis de
9h00 à 12h00 et de 13h30
à 17h00

